



COMMUNE
DE
MONTAGNY

Cousset, le 10 juin 2016

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
CONSTITUTIVE DU CONSEIL GÉNÉRAL
DU MARDI 24 MAI 2016 À 20H00
AU CENTRE SCOLAIRE ET SPORTIF DE COUSSET**

Personnes présentes : 29 Conseillers généraux (selon liste des présences ci-jointe)
Genetelli Chantal, Syndique
Joye Stéphane, conseiller communal
Daidié Jean-Patrick, conseiller communal
Rémié Wenceslas, conseiller communal
Soutter Eric, conseiller communal
Bussard Thierry, conseiller communal

Personnes excusées : M. Jean-Luc Clément, conseiller général
M. Camille Bavaud, conseiller communal

Tel que le demande la loi sur les communes, la présente séance constitutive est présidée par M. Joël Terrapon de Cousset, doyen d'âge du Conseil général.

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge - discours inaugural.

M. Joël Terrapon, très ému et très heureux qu'il lui incombe la responsabilité d'ouvrir cette première séance de Conseil général, souhaite la bienvenue cordiale à toutes et à tous. Il considère cette tâche comme un honneur et espère de tout cœur un bon déroulement de cette première assemblée constitutive du Conseil général de la commune de Montagny.

Après les salutations d'usage aux Autorités communales, au public et aux représentants de la presse, le doyen d'âge indique les règles à respecter pour un déroulement des débats sereins et emprunts de respect, de tolérance et de courtoisie. Il demande aux conseillers généraux présents de signer la liste des présences.

M. Joël Terrapon informe que les responsables de groupe et lui-même ont été convoqués préalablement par le Conseil communal pour l'organisation de la présente séance. Il rapporte que Mme la Syndique a alors émis le vœu que les débats soient constructifs, emprunts de

collégialité et de proportionnalité entre les trois groupes du Conseil général pour l'attribution des responsabilités.

M. Joël Terrapon et les chefs de groupe, Mme Anita Balz, M. Pascal Chuard et M. Marc Küng, se sont ensuite retrouvés plus tard pour peaufiner les discussions pour l'attribution du nombre de membres dans les commissions et pour présenter les candidats aux différentes fonctions du Conseil général.

M. Joël Terrapon annonce d'ores et déjà qu'en fin de séance, le Conseil communal a décidé d'offrir un verre de l'amitié à toutes et à tous.

Le procès-verbal est tenu par le secrétaire-caissier communal, Christophe Burri, qui dispose de cartes de vote nécessaires. En cas de vote, les scrutateurs nommés pour la soirée récolteront les bulletins. En application de la loi sur les communes, le Conseil communal et le public ne prennent pas part au vote.

2. Vérification du respect des règles de droit sur la convocation.

Le Président explique que la convocation respecte les règles de droit. En raison de l'assermentation tardive des élus par la Préfecture de la Broye à Estayaver-le-Lac, la même Préfecture a autorisé la tenue tardive de la présence séance, ceci en dérogation de l'application de la loi sur les communes.

Il procède à la lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge - discours inaugural.
2. Vérification du respect des règles de droit sur la convocation.
3. Liste des présences - excuses – quorum.
4. Désignation de 4 scrutateurs - Annonce du bureau provisoire par le Président de séance.
5. Election du bureau :
 - 5.1. élection du Président (12 mois).
 - 5.2. élection du vice président (12 mois).
 - 5.3. élection des scrutateurs pour la législature. Nombre de membres et élection.
 - 5.4. élection des scrutateurs suppléants pour la législature. Nombre de membres et élection.
6. Annonce officielle du Bureau et de l'entrée en fonction du président élu et de son bureau.
7. Mot du Président du Conseil général.
8. Election des commissions :
 - 8.1. commission financière : nombre de membres et élection
 - 8.2. commission d'aménagement et d'énergie : nombre de membres et élection
 - 8.3. commission de naturalisation : nombre de membres et élection
 - 8.4. commission d'élaboration du règlement du Conseil général : nombre de membres et élection
9. Divers
10. Mot de la Syndique
11. Clôture de la séance

M. Joël Terrapon soumet l'ordre du jour à l'approbation du Conseil général. Il demande à celles et ceux qui acceptent l'ordre du jour de s'exprimer en levant la main. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

M. Joël Terrapon indique que le procès-verbal de la séance sera tenu par le secrétaire-caissier communal. La disposition des tables a été décidée d'un commun accord entre lui-même et le secrétaire-caissier. Sauf opposition, il en sera de même à l'avenir, également pour assurer un bon accueil du public qui assiste aux débats.

Chaque groupe du Conseil général dispose d'un microphone et M. Joël Terrapon invite les intervenants à l'utiliser pour le bien comprendre des interventions.

3. Liste des présences - excuses – quorum.

M. Joël Terrapon appelle tous les élus du Conseil général un par un, par liste et selon le nombre de suffrages obtenus lors des élections générales.

M. Joël Terrapon rappelle les règles de déchéance et du quorum, selon la loi sur les communes.

M. Joël Terrapon annonce que toutes les conditions sont réunies pour que le Conseil général puisse valablement délibérer. Comme il y a 29 conseillers généraux présents, la majorité absolue est fixée à 15.

4. Désignation de 4 scrutateurs - Annonce du bureau provisoire par le Président de séance.

M. Joël Terrapon, se référant à la loi sur les communes, procède à la désignation des quatre personnes officiant comme scrutateurs et ce uniquement pour la séance constitutive de ce soir :

- Pour le groupe Continuité et Avenir : M. Jean-Pierre Fragnière et M. Jonathan Joye.
- Pour le groupe 7 Village : M. Eric Pont.
- Pour le groupe Gauche plurielle : M. Vincent Barras.

5. Election du bureau.

M. Joël Terrapon explique que les responsables de groupe du Conseil général se sont mis d'accord sur les tournus de la Présidence et de la Vice-présidence, fonctions définies pour une période de 12 mois, selon la loi sur les communes.

La proposition pour le tournus sur 5 ans tient compte des forces politiques communales, selon la règle suivante :

Année	Présidence	Vice-présidence
2016 - 2017	7 villages	Continuité et Avenir
2017 - 2018	Continuité et Avenir	Gauche plurielle
2018 - 2019	Gauche plurielle	7 villages
2019 - 2020	7 villages	Continuité et Avenir
2020 - 2021	Continuité et Avenir	Gauche plurielle

M. Joël Terrapon demande un accord formel du Conseil général, qui accepte cette proposition à l'unanimité. Il précise qu'il n'est pas possible de se faire réélire deux fois à la même fonction pendant la même législature.

5.1. Election du Président (12 mois).

M. Joël Terrapon explique qu'il est question de passer à l'élection du Président du Conseil général. Cette personne occupera la place du Doyen d'âge à partir du point 6 de l'ordre du jour.

Il annonce que le Groupe 7 Villages propose Mme Monique Gründler-Haldimann comme candidate à la présidence du Conseil général.

Il n'y a pas d'autre proposition, Mme Monique Gründler-Haldimann est élue par acclamation.

5.2. Election du vice président (12 mois).

Le Groupe Continuité et Avenir propose la candidature de M. Pascal Chuard.

Il n'y a pas d'autre proposition, M. Pascal Chuard est élu par acclamation.

5.3. Election des scrutateurs pour la législature. Nombre de membres et élection.

Il est question d'élire trois scrutateurs, un par groupe, pour la durée de la législature, soit 5 ans. Les propositions des groupes sont les suivantes :

- Pour le groupe 7 Villages : M. Eric Pont
- Pour le groupe Continuité et Avenir : M. Jean-Pierre Fragnière
- Pour le groupe Gauche plurielle : M. Vincent Barras

Il n'y a pas d'autre proposition, les scrutateurs sont élus par acclamation.

5.4. Election des scrutateurs suppléants pour la législature. Nombre de membres et élection

Il est question d'élire trois scrutateurs suppléants, un par groupe, pour la durée de la législature, soit 5 ans. Les propositions des groupes sont les suivantes :

- Pour le groupe 7 villages : M. Jean-Luc Clément
- Pour le groupe Continuité et Avenir : M. Jonathan Joye
- Pour le groupe Gauche plurielle : Mme Sarah Dupasquier

Il n'y a pas d'autre proposition, les scrutateurs suppléants sont élus par acclamation.

6. Annonce officielle du Bureau et de l'entrée en fonction du président élu et de son bureau.

M. Joël Terrapon annonce l'entrée en fonction officielle du bureau et interrompt la séance pour 5 minutes. Il va remettre son siège à la nouvelle Présidente élue du Conseil général, Mme Monique Gründler-Haldimann, accompagnée du Vice-président, M. Pascal Chuard.

7. Mot de la Présidente du Conseil général.

Mme Monique Gründler-Haldimann tient tout d'abord à remercier M. Joël Terrapon pour avoir mené la première partie de la séance.

La Présidente commence son discours par saluer toutes les personnes présentes. Elle continue en remerciant ses parents pour les valeurs humaines qu'ils lui ont transmises.

Elle mentionne quelques mots clés indispensables à la bonne mise en route du Conseil général : la communication, les relations, le travail, les connaissances, les outils, la confiance, la reconnaissance, les critiques, le courage et le respect.

La Présidente remercie d'avance le Conseil général pour sa confiance. Elle promet de faire le maximum pour être à la hauteur de sa fonction de Présidente. Elle encourage les membres du Conseil général à être fidèle à leur engagement et souhaite un bon mandat à tous.

8. Election des commissions :

8.1. Commission financière : nombre de membres et élection

La Présidente nomme les cinq candidats proposés par les trois chefs de groupe pour l'ensemble de la législature 2016-2021.

- Pour le groupe des 7 Villages : M. François Genetelli et M. Marc Küng
- Pour le groupe Continuité et Avenir : M. Olivier Dousse et M. François Egger
- Pour le groupe Gauche Plurielle : Mme Gisèle Genilloud

La Présidente demande s'il y a d'autres propositions. Ce n'est pas le cas et la Présidente passe au vote.

Les membres de la commission financière sont élus à la majorité, soit 28 avis positifs et une abstention.

8.2. Commission d'aménagement et d'énergie : nombre de membres et élection

Pour cette commission, il est question d'élire cinq candidats du Conseil Général pour la législature 2016-2021. Les propositions sont les suivantes :

- Pour le groupe des 7 Villages : M. Daniel Francey et M. Sébastien Jaquet
- Pour le groupe Continuité et Avenir : M. Joël Guisolan et M. Jérémy Joye
- Pour le groupe Gauche Plurielle : M. Gilbert Fragnière

La Présidente demande s'il y a d'autres propositions ou des commentaires à ce sujet.

Mme Anita Balz (Gauche Plurielle) fait une remarque concernant le nombre de membres pour cette commission qui est composée au total de 7 personnes, 5 du Conseil général et 2 du Conseil communal.

Sur demande de la Présidente, Mme Chantal Genetelli, Syndique, informe que les membres qui représentent le Conseil communal dans cette commission sont M. Thierry Bussard et M. Stéphane Joye.

La Présidente soumet la proposition au vote. Les membres de la commission d'aménagement sont élus à l'unanimité.

8.3. Commission de naturalisation : nombre de membres et élection

La commission de naturalisation est une commission composée de 5 membres :

- Pour le groupe 7 Villages : M. Claude Bugnon et M. Jean-Luc Clément
- Pour le groupe Continuité et Avenir : M. Yannick Joye et M. Hubert Terrapon
- Pour le groupe Gauche plurielle : M. Daniel Schrago

La Présidente demande s'il y a des commentaires ou des remarques par rapport aux candidats. Ce n'est pas le cas, et la Présidente passe au vote.

Les membres de la commission de naturalisation sont élus à l'unanimité.

8.4. Commission d'élaboration du règlement du Conseil général : nombre de membres et élection

Cette commission se compose du bureau du Conseil général et d'un candidat par groupe :

- Pour le groupe 7 villages : M. Marc Küng
- Pour le groupe Continuité et Avenir : M. Gilbert Stocker
- Pour le groupe Gauche plurielle : Mme Anita Balz

La Présidente demande s'il y a des commentaires ou des remarques sur les candidatures. Ce n'est pas le cas et la Présidente passe au vote.

Les membres de la commission d'élaboration du règlement du Conseil général sont élus à l'unanimité.

La Présidente tient à préciser qu'à l'instar de la présente commission, d'autres seront mises en place en cours de législature en fonction des dossiers à traiter.

9. Divers

La Présidente ouvre la discussion.

Mme Sarah Dupasquier (Gauche plurielle) propose, pour la prochaine séance de Conseil général, que le bureau réfléchisse à la création d'une commission culture, sports et loisirs.

La Présidente prend note de la proposition de Mme Sarah Dupasquier.

10. Mot de la Syndique

La Présidente donne la parole à Mme Chantal Genetelli, pour le mot de la Syndique.

Mme la Syndique commence avec les salutations d'usage. Elle se réjouit de la mise en place d'un Conseil général et félicite toutes les personnes qui y sont élues. Mme la Syndique explique que le Conseil communal veut travailler efficacement et sereinement avec le Conseil général. Elle souligne le rôle imparti à l'administration communale qui est d'ores et déjà prête à répondre aux attentes du Conseil général.

Mme la Syndique annonce que les maîtres mots du Conseil communal pour cette législature sont : collaboration, participation, information. Elle ajoute que toutes bonnes relations est empruntées de qualité, de sérieux et de fiabilité du travail fourni par chaque personne, de volonté de viser une bonne gestion de la commune et de respect du peuple qui a élu des représentants pour accomplir cette mission.

Mme la Syndique clôture son discours en invitant le Conseil général et les personnes présentes à partager un instant cordial de convivialité autour du verre de l'amitié.

11. Clôture de la séance

La Présidente remercie Mme la Syndique. Elle informe que la prochaine séance du Conseil général sera probablement convoquée début septembre. En attendant, le bureau du Conseil général planifiera les premières séances de commission. La parole n'est plus demandée et c'est avec émotion que la Présidente lève la première séance du Conseil général de Montagny. Il est 21h10.

Le secrétaire :

La Présidente :

Christophe Burri

Monique Gründler-Haldimann

Noms	Prénoms Usuel	Adresse	NPA	Localité	Liste électorale	Signature
Bugnon	Claude	Route du Pavement 9	1774	Montagny-les-Monts	1 - 7 VILLAGES	
Clément	Jean-Luc	Impasse Sur-la-Ville 6	1776	Montagny-la-Ville	1 - 7 VILLAGES	
Francey	Daniel	Route de Fribourg 56	1775	Grandsivaz	1 - 7 VILLAGES	
Genetelli	François	Rue Centrale 46	1776	Montagny-la-Ville	1 - 7 VILLAGES	
Gründler	Monique	Impasse Côte-des-Esserts 39	1774	Cousset	1 - 7 VILLAGES	
Jaquet	Sébastien	Chemin de la Cabuche 1	1776	Montagny-la-Ville	1 - 7 VILLAGES	
Küng	Marc	Route du Pré-Michel 9	1776	Montagny-la-Ville	1 - 7 VILLAGES	
Pidoud	Raphaël	Route du Pré-Michel 6	1776	Montagny-la-Ville	1 - 7 VILLAGES	
Pont	Eric	Route du Pré-Michel 15	1776	Montagny-la-Ville	1 - 7 VILLAGES	
Rossier	Sébastien	Route du Curtil 20	1774	Montagny-les-Monts	1 - 7 VILLAGES	
Vienne	Christophe	Route des Arbognes 28	1774	Cousset	1 - 7 VILLAGES	
Balz	Anita	Impasse de la Rita 17	1774	Montagny-les-Monts	2 - Gauche plurielle	
Barras	Vincent	Impasse Côte-des-Esserts 19	1774	Cousset	2 - Gauche plurielle	
Dupasquier	Sarah	Impasse du Moulin 70	1775	Grandsivaz	2 - Gauche plurielle	
Fragnière	Gilbert	Impasse Granges-Philing 32	1774	Cousset	2 - Gauche plurielle	
Fragnière	Marc	Route des Buissons 8	1774	Cousset	2 - Gauche plurielle	
Genilloud	Gisèle	Route de la Fenetta 12	1774	Montagny-les-Monts	2 - Gauche plurielle	
Schrigo	Daniel	Route du Pré-Michel 17	1776	Montagny-la-Ville	2 - Gauche plurielle	
Terrapon	Joël	Impasse des Prairies 2	1774	Cousset	2 - Gauche plurielle	
Chuard	Pascal	Route de Fin-de-Plan 15	1774	Cousset	3 - Continuité et Avenir	
Dousse	Olivier	Route de Fin-de-Plan 4	1774	Cousset	3 - Continuité et Avenir	
Egger	François	Route du Jordil 51	1775	Mannens	3 - Continuité et Avenir	
Fragnière	Jean Pierre	Rue Centrale 48	1776	Montagny-la-Ville	3 - Continuité et Avenir	
Guisolan	Joël	Route de la Bioleire 17	1775	Mannens	3 - Continuité et Avenir	
Joye	Jérémie	Chemin du Champ-Vernard 27	1775	Mannens	3 - Continuité et Avenir	
Joye	Jonathan	Route de Montagny 32	1775	Grandsivaz	3 - Continuité et Avenir	
Joye	Yannick	Impasse de la Villaire 7	1775	Grandsivaz	3 - Continuité et Avenir	
Pidoud	Gérald	Route de Belmont 53	1776	Montagny-la-Ville	3 - Continuité et Avenir	
Stocker	Gilbert	Impasse des Hirondelles 8	1775	Grandsivaz	3 - Continuité et Avenir	
Terrapon	Hubert	Route du Pré-Michel 7	1776	Montagny-la-Ville	3 - Continuité et Avenir	